

OTC

« L'héritage du peuple arménien est immense, mais rares sont ceux qui s'y intéressent »

Le destin des monuments historiques en Artsakh : entretien avec Kéram Kévonian et Haroutioun Khatchadourian

« *Nor Haratch* » - *Le patrimoine culturel de l'Artsakh a-t-il été répertorié ?*

K. & H. K. Au cours des trente dernières années, un inventaire officiel des monuments de la République d'Artsakh a été établi. Il couvre tous les territoires administrés récemment encore par le gouvernement de l'Artsakh, à savoir : l'ancien Oblast autonome du Haut-Karabakh, y compris la région de Chahoumian qui en avait été détachée, ainsi que les régions situées entre l'Oblast et la République d'Arménie, lesquelles correspondent à un ensemble de cantons historiques du Siunik et de l'Artsakh (Vaykounik, Aghahedjk, Berdzor, Kovsakan et autres). L'inventaire est subdivisé en huit sous-inventaires : Chahoumian, Martakert, Karvadjar, Askeran, Chouchi, Kachatagh, Martouni, Hadrout, et comprend au total 4 399 entrées.

« *NH* » - *Quelle structure étatique est-elle habilitée à s'adresser à l'UNESCO ? La République d'Arménie ou la République d'Artsakh ?*

K. & H. K. Comme on le sait, l'UNESCO ne considère que les États, étant issue de l'Organisation des Nations Unies. L'une et l'autre sont des organisations interétatiques, et non internationales au sens véritable et originel du mot. La République d'Artsakh n'est reconnue par aucun État et, soulignons-le, pas même par l'Arménie. Elle n'est pas habilitée par conséquent à faire appel à l'UNESCO, dont elle ne fait pas partie des membres. En tant que membre de l'UNESCO, la République d'Arménie a cette compétence et peut faire valoir à juste titre que l'héritage menacé de l'Artsakh, bien qu'il soit situé en dehors de ses frontières, fait partie intégrante de sa culture nationale. Il convient aussi de relever qu'exceptionnellement, l'UNESCO a fondé son intervention sur la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, signée à La Haye en 1954. En l'occurrence l'Arménie est l'une des parties belligérantes. Ambassadeur de la République d'Arménie auprès de l'UNESCO, Christian Ter-Stepanian s'est déjà clairement exprimé sur ces mêmes bases le 3 décembre, soulignant la nécessaire présence d'enquêteurs de l'UNESCO pour prévenir la menace pesant sur les monuments arméniens de l'Artsakh.

« *NH* » - *Dans quelle mesure l'Arménie peut-elle intervenir, dès lors que les monuments culturels sont*

officiellement sur le territoire de l'Azerbaïdjan ? Que dit le droit international à ce propos ?

K. & H. K. Puisque l'Artsakh appartient à l'Azerbaïdjan selon le droit international, les monuments qui se trouvent dans ses frontières sont également considérés comme « azerbaïdjanais ». C'est du moins leur citoyenneté, comme on le dirait de personnes physiques. Les monuments en question sont néanmoins arméniens dans leur écrasante majorité, par leur nature comme par leur histoire, ce que l'UNESCO sait bien sûr. Les conditions suffisantes sont là pour que l'Arménie suive de près son intervention. Et pourtant les experts désignés par l'UNESCO ne pourront visiter les zones mentionnées sans l'autorisation de Bakou. Or à ce jour, l'Azerbaïdjan n'a pas donné suite aux démarches de l'UNESCO.

« NH » - Dans quelle mesure le gouvernement d'Artsakh a-t-il le droit d'exiger la protection de l'UNESCO pour ces monuments ?

K. & H. K. Au plan juridique, la population de l'Artsakh peut être qualifiée de « peuple autochtone » au sens défini par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2007. L'UNESCO mène à cet égard une politique spécifique, au titre de laquelle elle a eu des initiatives dans diverses circonstances. C'est un levier qui peut être utilisé pour présenter certaines revendications. Notons à nouveau, cependant, que l'UNESCO ne peut intervenir qu'avec l'approbation des États membres dans des affaires intérieures les concernant, étant démunie par ailleurs de tout moyen d'imposer une décision.

« NH » - Qu'entend-on par patrimoine culturel ? Des monuments historiques, des stèles, des œuvres de l'architecture, des villages, des puits, des systèmes d'approvisionnement en eau, des objets de la vie quotidienne ?

K. & H. K. Les inventaires ne répertorient que les biens immobiliers et les petits monuments, qu'ils soient religieux (monastère, église, chapelle, stèles à croix [khatchkar], pierre tombale...) ou civils (pont, immeuble d'habitation, forteresse, palais...). On y trouve aussi des sites d'anciens villages, des champs funéraires et quelques sites naturels pittoresques. Les monuments arméniens prédominent. Nous trouvons par exemple 10 mosquées, mais 1 996 khatchkars et 320 chapelles, églises et monastères. Le nombre des monastères à proprement parler est de 49 si l'on prend en compte ceux dont il ne reste que l'église, fondés presque tous au Moyen-Âge. Douze des 59 ponts portent des inscriptions, dont onze sont en arménien et une en arabe. Ces statistiques parlent d'elles-mêmes et donnent la mesure du danger qui menace. Quant aux pièces des collections muséographiques, elles sont pour ainsi dire absentes des inventaires. Dix musées, dont la moitié se trouve à Chouchi, sont actuellement sous contrôle azerbaïdjanais.

« NH » - Quelle importance la République d'Artsakh a-t-elle accordée à la protection du patrimoine culturel pendant la période d'indépendance ?

K. & H. K. Au cours des trente dernières années, le gouvernement de l'Artsakh a accordé au patrimoine culturel un intérêt réel, sans disposer toutefois de moyens financiers adéquats. Des sanctuaires d'une considérable importance ont été rénovés, comme les monastères de Gandzasar, Tsitsernavank et surtout Dadivank, ce dernier grâce à un don exceptionnel reçu de la diaspora. Préserver le patrimoine culturel et le valoriser sont, il est vrai, coûteux ; il est vrai aussi que les capacités économiques de l'Artsakh et de l'Arménie ne permettaient pas de faire davantage. Précisément pour cette raison, de nombreux monuments d'Artsakh restent dans un état peu enviable, si ce n'est à l'état de ruines. Cette situation peut malheureusement encourager des actes planifiés ou isolés de destruction.

« NH » - Dans quelle mesure la préservation et la protection du patrimoine culturel sont-elles subordonnées au développement du tourisme ?

K. & H. K. Le tourisme - qui a ses dangers - peut certainement être utile à la préservation du patrimoine culturel. Plus exactement, il doit avoir pour objectif de faire connaître le patrimoine culturel, tout comme l'environnement naturel ou différentes réalités humaines, devenant pour eux un facteur nouveau de

valorisation. Mais la raison d'être des monuments n'est pas fondamentalement le tourisme, de sorte qu'ils ne sauraient être appréhendés à l'aune de ses normes. Autant que possible, les monuments doivent garder leur caractère, assumer leur fonction sociale ou 3 religieuse, se maintenant au niveau des exigences, de la spiritualité et des idées qui les ont créés. C'est une question de conscience et de compréhension avant d'être une affaire d'exploitation. Que les visiteurs d'un sanctuaire arménien se muent en pèlerins le temps d'un voyage.

« NH » - *Existe-t-il des zones qui n'ont pas encore été fouillées, des monuments qui n'ont pas été restaurés ?*

K. & H. K. Bien sûr. Comment des milliers de monuments pourraient-ils être préservés, étudiés et restaurés sans moyens appropriés ? Nous pouvons répondre à cette question de la manière suivante : l'héritage du peuple arménien est immense, mais rares sont ceux qui s'y intéressent.

« NH » - *Trois mois se sont écoulés depuis la fin de la guerre. Où en est-on dans la préparation du dossier à présenter à l'UNESCO ?*

K. & H. K. Le ministère des Affaires étrangères d'Arménie a déjà envoyé certaines données. Quant à l'Organisation Terre et Culture, après avoir, conjointement avec le Comité de défense de la cause arménienne, rencontré le Sous-directeur général de l'UNESCO pour la culture, elle avait remis le 7 décembre un dossier statistique et descriptif en deux parties à l'organisation internationale, alors que celle-ci s'apprêtait à envoyer en Artsakh une première délégation. Comme vous le savez, l'Azerbaïdjan n'a pas accepté jusqu'à présent de recevoir les experts de l'UNESCO. Néanmoins, après nous être concertés avec M. Christian Ter-Stepanian, nous avons acquis la conviction qu'il nous fallait, quoi qu'il arrive, réunir et avoir sous la main de plus vastes données, tant en vue de leur transmission à l'UNESCO que d'un autre usage immédiat. Nous avons récemment transmis à l'UNESCO une nouvelle version de l'analyse statistique du patrimoine culturel de l'Artsakh. Nous avons dressé dans le même temps une liste de quarante monuments historiques menacés, dont la description doit faire l'objet, dans chaque cas, d'une fiche illustrée consignait différentes informations historico-géographiques et architecturales. À l'heure actuelle ce travail est à moitié achevé. Mais, n'hésitons pas à le dire, ce qui se révèle à nous en ce moment critique, c'est bien la nécessité d'étendre ce travail à tous les monuments historiques significatifs de ce pays arménien qu'est l'Artsakh.

« NH » - *Que se passera-t-il si l'UNESCO ne donne pas suite à ces initiatives ?*

K. & H. K. L'UNESCO n'a aucune raison de ne pas leur donner suite. Aujourd'hui, la difficulté vient de l'attitude de Bakou, de la tentation fanatique de reproduire le précédent de la destruction des monuments arméniens du Nakhitchevan, ce dont l'UNESCO est aussi consciente que nous. Il est du devoir de chacun de divulguer aujourd'hui cette réalité, afin de ne pas se retrouver demain face au fait accompli.

2. Les Nouvelles d'Arménie

16 février 2021

Les gardes-frontières russes renforcent leur déploiement dans le Syunik

Les gardes-frontières russes auraient installé un poste supplémentaire à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan le week-end dernier après ce que les responsables arméniens ont décrit comme des coups de feu tirés par les forces azerbaïdjanaises.

Les autorités de la province arménienne de Syunik ont déclaré lundi que des militaires azerbaïdjanaï déployés près d'Agarak, un village arménien situé à plusieurs kilomètres à l'est de la capitale provinciale Kapan, ont tiré samedi des coups de feu en l'air d'une manière continue pour des raisons inconnues.

Selon l'administration provinciale, les gardes-frontières russes déployés dans la région ont pris acte de ces tirs sporadiques et ont établi un avant-poste supplémentaire à la section frontalière pour répondre à l'incident.

Le chef du village, Hayk Sahakian, a déclaré au service arménien de RFE/RL qu'il n'y avait plus eu de tirs dimanche et lundi. Malgré le calme relatif qui règne dans le village, les villageois restent préoccupés pour leur sécurité, a-t-il dit, en faisant valoir que la position azerbaïdjanaïse la plus proche n'est qu'à environ 1 kilomètre d'Agarak.

Le bureau du médiateur arménien pour les droits de l'homme, Arman Tatoyan, a publié ce qu'il a décrit comme une vidéo de téléphone portable filmée par un garde-frontière arménien déployé à l'extérieur d'Agarak. La courte vidéo a capté le son de tirs automatiques intenses.

Dans une déclaration, Tatoyan a déclaré que de tels coups de feu se produisent régulièrement dans les villages du Syunik, à la frontière de trois districts au sud-ouest du Haut-Karabakh, qui ont été repris par l'Azerbaïdjan pendant et après la guerre d'automne. Il a condamné ces incidents comme une menace pour la sécurité de la population locale.

« Ils tirent sporadiquement », a déclaré M. Sahakian. « Quand ils utilisent des balles traçantes, nous pouvons voir qu'ils tirent vers le village. »

Pendant les six semaines de guerre, la Russie a déployé des soldats et des gardes-frontières au Syunik pour aider l'armée arménienne à défendre la région contre d'éventuelles attaques azerbaïdjanaïses. Actuellement, les troupes russes patrouillent également dans des sections de la principale route régionale qui longe la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

3.Les Nouvelles d'Arménie

16 février 2021

La Chine s'impose comme le deuxième partenaire commercial de l'Arménie après la Russie



La Chine s'est montrée plutôt discrète durant les six semaines de guerre qui ont opposé l'Arménie à l'Azerbaïdjan autour du Haut Karabagh... Et pour cause, puisqu'elle a des intérêts des deux côtés d'une frontière dont le tracé lui importe guère, pourvu qu'elle soit plus fluide ! A cet égard, les termes de l'accord de cessez-le-feu arméno-russo-azéri qui a mis fin à cette guerre le 9 novembre 2020 ne sont pas pour lui déplaire, dans la mesure où ils laissent entrevoir une levée de ce blocus qu'imposent depuis trois décennies l'Azerbaïdjan et la Turquie à l'Arménie, pays situés sur le tracé de cette antique Route de la soie que la Chine a réhabilitée en grande pompe en lançant en 2017 son ambitieux projet des « nouvelles routes de la soie », maillant la planète d'un réseau dense d'axes de communication ayant vocation à doper les relations commerciales entre l'Empire du Milieu et le reste du monde. Au-delà de sa dimension symbolique, la région du Sud Caucase, par où transitait la Route de la soie historique dont l'ancienne capitale arménienne Ani, aujourd'hui en Turquie, fut l'une des grandes étapes, porte des enjeux économiques et commerciaux majeurs pour la Chine, qui investit massivement dans tous les pays concernés, de l'Iran à la Turquie en passant par la Géorgie, l'Azerbaïdjan et l'Arménie, qui n'a pas été oubliée par le régime de Pékin, même si, pendant ses trente dernières années, en raison du conflit du Karabagh, les grands projets régionaux d'infrastructures se sont employés à la contourner. Ainsi, si, selon le Comité des statistiques du gouvernement arménien, le volume des échanges commerciaux de l'Arménie a chuté en 2020 sur fond de récession mondiale due à la pandémie de coronavirus, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Arménie échappent à cette tendance, augmentant de 2 % pour totaliser 965 millions de \$. Les exportations arméniennes en Chine ont augmenté de près de 50 %, pour 290 millions de \$, tandis que les importations de produits chinois augmentaient de 10 %. La Chine, qui compte pour 13,6 % du commerce extérieur de l'Arménie, devient ainsi son deuxième partenaire commercial après la Russie, vers qui vont 30,3 % des échanges commerciaux du pays. Les pays de l'Union européenne se voient ainsi détrônés par la Chine dans le paysage commercial de l'Arménie, et leur part est tombée de 23 % dans les échanges commerciaux du pays. L'Union européenne dans son ensemble, absorbe encore toutefois 18 % des échanges commerciaux de l'Arménie, pour un total de quelque 1,3 milliard de \$. Comme ses prédécesseurs, le gouvernement de Pachinian a maintenu et développé des relations cordiales avec le régime de Pékin, et il entend les porter à un plus haut niveau encore. Nikol Pachinian a réaffirmé cette politique la semaine dernière en adressant ses vœux au président Xi Jinping à l'occasion du Nouvel an chinois.

4. Les Nouvelles d'Arménie

16 février 2021

Plus de 110 répliques enregistrées en Arménie après le séisme du 13 février

Plus de 110 répliques ont été enregistrées à ce jour après le séisme de magnitude 4,7 du 13 février à Erevan, a indiqué le service de protection sismique arménien.

« *En ce moment, il y a une activité sismique réplique, mais elle diminue progressivement* » a déclaré le directeur du service de protection sismique du ministère des Situations d'urgence, Sos Margaryan, lors d'une conférence de presse. « Il y a eu des répliques de magnitude 0,1 et moins. Dans l'ensemble, seules deux ou trois de ces répliques ont été ressenties à Erevan. »

5. Le Figaro

11 février 2021

[Drones militaires: la guerre du futur \(lefigaro.fr\)](https://www.lefigaro.fr)

Drones militaires: la guerre du futur

VU D'AILLEURS - Peu coûteux et efficaces, les véhicules aériens sans pilote (UAV) font entrer la guerre dans une nouvelle ère. La Turquie est passée maître dans ce type de conflit - elle l'a prouvé dans le Haut-Karabakh. Cependant, cette nouvelle guerre comporte de nombreux dangers.

Alfred Hackensberger (Die Welt)

Les rues sont désertes. Seules quelques voitures circulent. Elles traversent les carrefours à toute vitesse et grillent les feux de signalisation. Les automobilistes ont trop peur d'être pris pour cible par les drones qui tournent constamment dans le ciel de Stepanakert, la capitale de la région arménienne du Haut-Karabakh. Les véhicules aériens sans pilote (UAV), comme on les appelle dans le jargon militaire, sont à peine audibles et encore moins visibles.

Leurs missiles peuvent semer la mort et la destruction à tout moment et en tout lieu. Après le lancement, par l'Azerbaïdjan, d'une offensive contre l'Arménie en septembre dernier - pour récupérer un territoire perdu il y a 30 ans -, les habitants de la région ont vécu dans l'angoisse pendant plusieurs semaines.

Les drones turcs ont joué un rôle déterminant dans cette guerre. [Cet article est réservé aux abonnés].

6. Réseau Voltaire

9 février 2021

La France face au jihadisme de son allié turc

par Thierry Meyssan

La France réalise un peu tard que les jihadistes qui ont mené des attentats sur son sol et que d'autres qui en préparent de nouveau sont soutenus par des États étrangers, alliés militaires au sein de l'Otan. Le refus d'en

tirer des conclusions en matière de politique étrangère rend peu utile le projet de loi visant à lutter contre l'islamisme.

e président Emmanuel Macron et le gouvernement de Jean Castex ont rédigé un projet de loi afin de combattre l'instrumentation politique de la foi musulmane. Ce texte est en cours de discussion au Parlement.

Il s'articule autour de quatre idées fortes, dont l'interdiction du financement des associations culturelles par des États étrangers. Chacun a bien conscience qu'il s'agit là de la tête de l'islamisme, mais personne n'ose nommer ces États : la Turquie et le Qatar, téléguidés par le Royaume-Uni et les États-Unis. En effet, lutter contre l'islamisme en France a de nombreuses et brutales conséquences en politique étrangère. Aucun parti n'ose aborder ce problème rendant inopérants tous les efforts menés dans cette lutte.

La France a déjà connu cette hésitation face à l'islamisme au milieu des années 90. À l'époque, le Royaume-Uni et les États-unis soutiennent les jihadistes en Algérie contre l'influence française. Londres offre également l'asile politique à ces « démocrates » qui luttent contre un régime militaire. Le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, se lance alors dans une épreuve de force qui le conduira à faire abattre les membres d'un commando du Groupe islamique armé (GIA) qui avaient détourné un avion d'Air France et à expulser le chef de poste de la CIA à Paris (par ailleurs compromis dans une affaire d'espionnage économique). La question fut ainsi réglée pour 20 ans.

La Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSJ) a inspiré un dossier de presse, dans le *Journal du Dimanche* du 7 février 2021, sur la manière dont « Erdoğan infiltre la France ». Notez bien : le journal ne met pas en cause la Turquie, mais le seul président Erdoğan. De même, dans un premier temps au moins, il ne cite ni le Qatar, ni le Royaume-Uni, ni les États-Unis. Surtout, il cite la Millî Görüş qu'il accable, sans noter que c'était la milice du Premier ministre Necmettin Erbakan et que le président Erdoğan en fut un des chefs. Enfin, il omet d'aborder le rôle présumé des services secrets turcs dans les attentats du 13 novembre 2015 (le Bataclan).

Veillez consulter la suite de cet article :

[La France face au jihadisme de son allié turc, par Thierry Meyssan \(voltaire.net.org\)](#)

7.L'Orient Le Jour

11 février 2021

Si l'Arménie et les Arméniens m'étaient contés...

La comédienne Corinne Zarzavatjian et son frère Richard Zarzavatjian, journaliste sur France 2, proposent avec « L'Arménie et les Arméniens, de A à Z » (éditions Gründ) un abécédaire entre histoire, anecdote, témoignage et tragédie, avec un soupçon d'humour. Une épopée populaire à revisiter et (re)découvrir.

Pays de sainteté et de bravoure, la terre de Grégoire l'Illuminateur et de Mesrop Mashots (créateur de l'alphabet arménien) est au cœur de cet abécédaire écrit à quatre mains par un frère et une sœur qui lient la narration et les confidences de leur parcours personnel à celui d'un pays, d'une nation, d'un exil, d'une intégration.

L'Arménie et les Arméniens de A à Z (248 pages) raconte, en une vaste fresque, l'histoire mouvementée d'un peuple et d'une diaspora (plus de dix millions de personnes à travers le monde). Un ouvrage qui propose, au fil du temps et des siècles, les embranchements d'un chemin et un cheminement tortueux dans des pages riches d'une multitude d'informations culturelles, politiques, économiques et artistiques, accompagnées de superbes photographies.

« Tout cela remonte à quelques années lorsque ma sœur Corinne avait écrit une pièce de théâtre Zarzavatjian,

un nom à coucher dehors sur la cuisine arménienne à Paris, mise en scène par Thierry Beccaro, à l'espace Mélo d'Amélie », raconte Richard Zarzavatjian, journaliste à France Télévisions. « Après la représentation, un éditeur, piqué par ce mélange d'humour et de gravité, a insisté alors pour que l'on écrive plus amplement sur l'Arménie et les Arméniens. Et nous avons mordu à l'hameçon ! » poursuit cet autodidacte de 58 ans.

Préfacé par Boris Cyrulnik, l'ouvrage cartonne, sans doute grâce à l'intérêt porté à cette communauté arménienne qui compte plus de 600 000 personnes réparties dans tout l'Hexagone, à Nice, Marseille, Valence, Grenoble, Alfortville, Issy-les-Moulineaux, Clamart, Paris... Ce livre à compartiments ne rassemble pas seulement l'histoire des Arméniens, mais aussi leur culture, leur patrimoine, leur goût pour la musique, leurs déchirures. Cette inaliénable volonté de garder leur identité, leur rôle et leur empreinte à travers le temps. Tout le monde connaît les Arméniens, qui sont toujours parvenus à s'intégrer avec succès dans leurs pays d'adoption, mais connaît-on vraiment l'Arménie, leur pays d'origine ? C'est à cette interrogation que répondent en toute clarté et un sens poussé des particularités constructives les deux auteurs. D'abord, en retraçant sur le plan historique le tragique génocide de 1915, entre déportations et dépossession, et qu'on commémore depuis déjà plus d'un siècle chaque 24 avril, funeste jour de la rafle des intellectuels à Constantinople. Des histoires familiales marquées par l'exode, l'exil et les massacres. Un génocide reconnu en tant que tel par de nombreux pays. Le livre revient également vers les hauts plateaux à l'herbe douce battus par le vent. Vers Erevan qui se fraie un chemin vers la modernité. Où l'on (re)découvre des églises et des monastères à l'architecture si élégante, parés de symboles pour une spiritualité intense, et qui ponctuent les paysages des prairies et des rives des lacs, de Sevan à Arpi, en passant par Kaputan...

Veillez consulter la suite de cet article :

[Si l'Arménie et les Arméniens m'étaient contés... - L'Orient-Le Jour](#)

8.Capital

9 février 2021

[Missiles : la Turquie pourrait renoncer à utiliser le S-400 de la Russie ! - Capital.fr](#)

Missiles : la Turquie pourrait renoncer à utiliser le S-400 de la Russie !

Dans le cadre d'un potentiel accord avec les Etats-Unis pour apaiser le conflit sur le système de missiles S-400 acheté à la Russie, la Turquie pourrait s'engager à ne pas l'utiliser.

Après avoir acheté le système de missiles S-400 à la Russie, la Turquie serait prête à ne pas l'utiliser, indique le ministre turc de la Défense dans une interview. "Nous sommes ouverts à une négociation sur un modèle semblable à celui en vigueur pour les S-300 présents sur l'île de Crète, en Grèce", a affirmé Hulusi Akar dans un entretien avec le journal Hurriyet. Face à de vives protestations de la Turquie, Chypre avait en 1999 renoncé à déployer sur son territoire des missiles S-300 commandés à la Russie et les avait installés en Crète en accord

avec Athènes. La Grèce est par la suite devenue propriétaire de ces missiles qui n'ont été utilisés depuis qu'au cours d'un exercice de tir en 2013.

En réponse à une question rappelant le statut "non opérationnel" des missiles déployés en Crète, le ministre turc a affirmé, à propos des **S-400**, que la Turquie n'avait pas à "les utiliser tout le temps". "Ces systèmes (de défense antiaérienne, ndlr) sont utilisés en fonction de l'état de la menace. Nous en déciderons", a-t-il ajouté. L'achat par Ankara de ces missiles russes a envenimé les relations avec Washington ces dernières années. Les Américains affirment qu'ils sont incompatibles avec les systèmes de défense de l'Otan dont la Turquie est membre aux côtés des Etats-Unis.

Washington a interdit en décembre l'attribution de tout permis d'exportation d'armes au SSB, l'agence gouvernementale turque chargée des achats d'équipements militaires, pour punir Ankara de l'acquisition des S-400. Avant les sanctions, les Etats-Unis avaient en outre **suspendu la participation** de la Turquie au programme de fabrication de l'avion de guerre américain dernier cri **F-35**, estimant que les S-400 pourraient en percer les secrets technologiques.

Le porte-parole du Pentagone, John Kirby, a affirmé vendredi que la position de Washington à ce sujet "n'avait pas changé" et appelé la Turquie à "renoncer au système S-400". La mise au placard des missiles russes par la Turquie pourrait, selon certains observateurs, satisfaire les demandes américaines.

9. Les Nouvelles d'Arménie

16 février 2021

[L'ambassadeur des Pays-Bas à Erévan considère comme un succès la lutte de \(...\) - Nouvelles d'Arménie en Ligne \(armenews.com\)](#)

L'ambassadeur des Pays-Bas à Erévan considère comme un succès la lutte de l'Arménie contre la Covid-19

La Ministre de la Santé Anahit Avanesyan a rencontré le nouvel Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Royaume des Pays-Bas en Arménie Niko Skermers a informé le ministère arménien de la Santé.

Anahit Avanesyan a félicité l'ambassadeur pour sa nomination et l'a remercié pour son aide à l'Arménie dans la lutte contre le coronavirus. Analysant les statistiques de l'épidémie en Arménie, l'ambassadeur s'est enquis du secret de l'Arménie pour rendre la situation du coronavirus contrôlable et stable. « *Je suis conscient de la situation en Arménie à l'automne 2020, à la fois en termes d'épidémie de coronavirus et de guerre. Félicitations pour votre succès dans la lutte contre l'épidémie. « Compte tenu des taux croissants d'infection dans le monde, même dans les conditions de verrouillage, l'Arménie a pu stabiliser la situation »* a déclaré Niko Schermers, louant la politique adoptée par le gouvernement arménien et le ministère de la Santé.

Se référant aux considérations de l'invité, le ministre a noté. « Nous travaillons à sensibiliser le public et à garantir la transparence des données dans la lutte contre le COVID-19. Le gouvernement et notre agence font tout leur possible pour éviter la 3^e vague prévue de l'épidémie. Nous nous rendons compte qu'autrement, « *cette vague unique peut créer une crise très grave pour l'économie et le système de santé* ».

A l'issue de la réunion, les parties ont évoqué le travail effectué par la diaspora aux Pays-Bas, en particulier la

fourniture de prothèses aux soldats blessés pendant la guerre. Les possibilités de fournir une assistance à l'équipe médicale prévue pour la visite en Arménie en avril pour fournir des soins médicaux de réadaptation ont été décrites.

10.CivilNet

5 février 2021

Երեբոյքի Հայ-ֆրանսական հնագիտական յայտնաբերումները. գրոյց Պատրիկ Տոնապետեանի
հետ

<https://fb.watch/3HFQCjVt1L/>
